

Comité central tactique de gestion des médicaments

Boîte à outils

Thématique #2 - Médicament de niveau d'alerte élevé

À qui s'adressent ces informations ?

L'ensemble des professionnels administrateurs et aides-soignants autorisés qui administrent des médicaments dans le cadre de leur champ d'exercice.

Qu'est-ce qu'un médicament d'alerte élevé ? Médicaments qui présentent un risque accru de causer un préjudice à l'usager lorsqu'une erreur survient, en raison de la gravité potentielle de leurs conséquences.



Saviez-vous qu'il existe des listes qui identifient les médicaments de niveau d'alerte élevé ?
Selon votre secteur, savez-vous à quelle liste vous référer ?

	Mon secteur est desservi par la pharmacie de l'hôpital de Montérégie-Ouest	Mon secteur est desservi par la pharmacie communautaire
Liste de médicaments de niveau d'alerte élevé à utiliser selon le secteur	<u>AMC-DSPÉM-10008 Liste personnalisée des médicaments de niveau d'alerte élevé au CISSS de la Montérégie-Ouest</u>	<u>Liste canadienne des médicaments de niveau d'alerte élevé</u>
Tous les médicaments figurant sur l'une ou l'autre de ces listes doivent faire l'objet d'une double vérification indépendante (DVI). Exception : Les médicaments administrés par un aide-soignant, via un pilulier (ex. : Dispill) préparé par la pharmacie.		

Qu'est-ce que la DVI ? Vérification effectuée indépendamment par deux personnes, **avant** l'administration d'un médicament, afin de détecter toute erreur potentielle.

Savais-tu que ? La DVI permet de **détecter jusqu'à 95 %** des **erreurs** de préparation des médicaments lorsqu'elle est réalisée adéquatement par une seconde personne, de façon indépendante et sans influence du préparateur (ISMP, 2013).



**Qui peut préparer
et vérifier
un médicament ?**



**Teste tes
connaissances !**



Fait intéressant !

Si tu penses avoir besoin de peaufiner tes connaissances avec les éléments mentionnés dans ce document, sache que, dans chaque direction, on retrouve des personnes qui peuvent répondre à tes questions et te soutenir !

Connais-tu le nom de ces personnes dans ton milieu ?

Tu peux aussi consulter la [page intranet – Sécurité médicamenteuse](#) où tu retrouveras l'ensemble des documents d'encadrement et l'information concernant la formation ENA disponible !